

RELAIS  
Familles  
Mono

Vous avez  
une question  
sociale ou  
juridique ?

Vous avez  
besoin  
d'explications  
sur une  
procédure ou  
vos droits ?

Vous  
avez des  
questions  
sur une  
séparation ?

Vous avez  
besoin d'un  
contact avec  
un juriste ?

Vous avez des  
questions sur  
une pension  
alimentaire ?

Vous avez  
un problème  
avec un  
logement ou  
des factures ?

Contactez la **permanence juridique**  
du Relais Familles Mono

0471 65 32 20

# Vous êtes familles mono ou vous êtes en passe de le devenir ?

Vous souhaitez entrer **gratuitement**  
en contact avec un·e juriste ?



Appelez-le **0471 65 32 20** pour contacter un·e juriste,  
tous les mercredis après-midi de 14h à 17h

ou écrivez à [juriste.famille@fdss.be](mailto:juriste.famille@fdss.be)



[url.fdssit.be/cafm](http://url.fdssit.be/cafm)



# Vous êtes professionnelle et vous côtoyez des familles monoparentales qui souhaiteraient une aide juridique **gratuite** ?

Ce dispositif est soutenu par le plan de relance de la Wallonie



Wallonie

